

4

Ménages, familles et résidence

Monique Bertrand

Introduction

Les familles citadines ont fait l'objet de nombreuses études dans la littérature francophone consacrée au continent africain au sud du Sahara. Bien que l'Afrique anglophone continue de manquer d'applications dans ces travaux, l'ensemble offre des perspectives variées. L'approche démographique a bien montré la pluralité des voies d'évolution de la famille au-delà de perspectives évolutionnistes calées sur les sociétés des économies développées (Vimard 1993). L'approche sociologique en a anciennement souligné le fonctionnement réticulaire à l'appui d'espaces de vie composites (Gibbal 1974) ; la notion de système résidentiel et la thèse d'un véritable investissement de la ville africaine par ses migrants marquent à cet égard d'importantes avancées conceptuelles et problématiques à partir des années 1980 (Le Bris *et al.* 1987). L'approche géographique relativise enfin le primat des logiques économiques d'accessibilité qui sont généralement mises en avant à propos des villes du Nord, pour discuter des évolutions métropolitaines à l'appui de liens sociaux tout autant, sinon plus, déterminants (chapitre 8).

La présente contribution s'appuie sur l'enquête "Housing Practices and Residential Mobility in the Greater Accra Region" (HPRM 2000-2001) que nous avons réalisée dans la région capitale du Ghana en 2000 et 2001.¹ Elle nous donne ainsi l'occasion de présenter cette collecte urbaine avant d'autres commentaires des données de terrain qui seront fournis dans les chapitres 5 et 8 du présent ouvrage. On partira ici d'un double préalable concernant les notions de ménage et de famille qui sont généralement discutées en parallèle.

En référence aux apports de la recherche ghanéenne (Ardayfio-Schandorf 1996), il importe d'abord de rappeler qu'en ville tout particulièrement, le ménage, qui est défini par ses arrangements résidentiels et domestiques, ne se confond pas avec la famille. Le nombre de ménages constitués d'une seule personne – échappant par conséquent au minimum requis du « lien familial » – en donne une preuve manifeste. S'y ajoute l'observation de ménages plus grands et fort variés, dans lesquels la relation d'une partie plus ou moins importante des individus à la personne de référence est justifiée par d'autres liens sociaux et économiques que ceux de l'alliance et de la descendance.

Dodowa



En référence aux travaux mentionnés plus haut, il apparaît tout aussi important de montrer la prégnance des déterminations familiales sur l'insertion en ville et la mobilité des individus et des ménages. La notion de famille est alors appréhendée comme une réalité englobante de celle du ménage, dont elle dépasse de beaucoup les contours démographiques et la localisation résidentielle.

La non-coïncidence des deux notions n'est donc pas sans enjeu. L'admettre pour le devenir des villes et de leurs habitants constitue ici un préalable et non la conclusion escomptée du jeu des hypothèses. C'est l'acquis d'une tradition d'étude des navettes migratoires et des résidences pluri-locales (Dureau 2002 ; chapitre 8) : les unités résidentielles, domestiques et économiques de la société citadine interfèrent entre elles sans se superposer de manière rigide ou stable. L'hypothèse du travail réalisé à Accra, et de la comparaison qu'il inspire avec un précédent travail mené dans la capitale malienne, se trouve ailleurs : dans le fait que la ville articule de manière originale un espace-lieu contraint correspondant au toit du ménage et un espace-réseau œuvrant pour la reproduction élargie des familles.²

Dans cette discussion à deux horizons – le confinement du logement et une aire de circulation résidentielle plus ouverte – notre contribution ghanéenne apparaîtra principalement méthodologique. Au-delà des biais de chacune des notions, il s'agit en effet de montrer le bénéfice analytique que peut apporter le croisement non de deux mais de trois termes de référence : le lien familial, le ménage, l'individu. La description des pratiques des individus et de leurs liens sociaux dans les ménages, sur laquelle on s'appuiera, dépasse en effet les possibilités limitées de mesure du recensement national. On s'attachera de plus à croiser les résultats d'une approche transversale des ménages, tels qu'ils sont observés au moment de l'enquête dans leurs logements urbains, et ceux d'une approche longitudinale des individus et de leurs encadrements familiaux. Chacun des collectifs à géométrie variable incarnant la notion de famille – « petite famille », famille élargie, segment de lignée, lignage, voire communauté de référence symbolique – renvoie en effet à une territorialité propre, bien que non figée, qui dépasse de loin le cadre du logement et que la durée des cycles et trajectoires de vie permet de reconstituer.

Outre la configuration des familles citadines, la seconde question posée par ce chapitre porte sur l'éclairage qu'elles donnent de la composition territoriale des villes. Il s'agit alors de faire apparaître la structure globale des espaces agglomérés ainsi que des effets de contexte locaux liés aux conditions de résidence urbaine. L'analyse des dynamiques démographiques a certes discuté l'hypothèse d'une irréductible nucléarisation des ménages africains que l'on a depuis longtemps rapportée au changement culturel. À ce titre, la ville serait un vecteur privilégié du processus de modernisation sociale : l'effritement des solidarités lignagères traduirait une montée en force de l'individualisation ; la persistance de pratiques d'accueil et de formes élargies des ménages en atténuerait la portée (Pilon *et al.* 1997). Mais que ce processus soit décrit comme un véritable rouleau compresseur, ou contextualisé dans le temps (Marie 1997), les villes et leurs sous-espaces ne sont pas suffisamment entendus comme autant de milieux géographiques influents soumis à une réelle diversité interne.

On se propose ici d'aborder les liens familiaux à deux niveaux d'analyse : la classification des individus selon la place qu'ils occupent dans leur ménage et leur relation sociale aux adultes de ces ménages, d'une part ; la classification des ménages selon leur composition, familiale ou non, d'autre part. Ces deux perspectives, relationnelle et démographique, sont loin de nier les effets structurants de l'environnement urbain pour la configuration des familles. Elles en réhabilitent au contraire la portée analytique et contextuelle.

En effet, la définition classique des ménages met d'abord en jeu les caractéristiques morphologiques et économiques du logement. Cette donne immobilière renvoie tout particulièrement à un marché segmenté du sol et à un « effet parc ». La ville est donc mise en scène dans ses dimensions les plus composites. La question du logement est d'ailleurs sensible dans les capitales africaines où la part des ménages locataires continue souvent de progresser parmi l'ensemble des positions résidentielles. Le type d'habitat, le statut d'occupation des ménages dans leurs logements et la taille de ces logements constituent alors de bons critères pour aborder la différenciation des environnements urbains et la division sociale de l'espace métropolitain. Une approche intra-urbaine, par site d'étude et par grappe de ménages, trouve ici pleinement ses justifications. Elle tirera parti, en première instance, d'une définition de la famille citadine orientée par le corpus statistique disponible : recensements, grandes enquêtes nationales, évaluation des besoins sociaux en matière de logement.

Le Ghana présente à cet égard l'originalité d'offrir plusieurs définitions du ménage, ce qui relative la perspective univoque imposée par nombre de recensements dans les pays francophones du sous-continent. La définition du recensement ghanéen (*Census*) est classiquement formulée en termes de *sleeping arrangements*, bien que le dernier recensement en date (2000) nuance la définition du précédent (1984). Celui-ci se réfère aux ménages comme le groupe de personnes "*living together under one roof... in order to arrange for their shelter*" (Ghana Statistical Service 1995:207). Le recensement suivant met l'accent sur le fait de "*living in the same place and having common provision for food and necessities for living, irrespective of size and relationship*". Le ménage est donc défini comme "*a person or group of persons who live together in the same house or compound, share the same house-keeping arrangements and are catered for as one unit*" (Ghana Statistical Service 2002:viii). La principale limite que l'on peut d'ailleurs apporter à cette définition du ménage-logement, dans la capitale ghanéenne, est que les contours physiques du foyer ne sont pas toujours aisés à saisir, comme on le verra plus loin (chapitre 5). Mais ce parti pris de restreindre le ménage aux résidents d'un même toit se trouve surtout contesté, au Ghana, par d'autres protocoles d'enquête qui mettent principalement en avant les *cooking arrangements*. L'unité domestique est alors circonscrite à partir d'un « pot » ou budget commun de consommation, et ses membres apparaissent organisés éventuellement en pluri-résidences (Addai-Sundiata 1995 ; Ardayfio-Schandorf 1996).

La recherche que nous avons consacrée aux pratiques et mobilités résidentielles dans la Région du Grand Accra s'appuie sur une enquête qui part de la définition du ménage-logement, à l'instar du recensement ghanéen. Comme dans une collecte à passages répétés précédemment menée à Bamako (Mali) en 1993 et 1994, et qui en

constitue le référentiel méthodologique, la première question posée sur les sites d'investigation urbaine était : « Quels sont ceux qui ont passé la dernière nuit dans la maison et/ou qui le font régulièrement sous le même toit ? » Malgré les biais de cette définition du ménage-logement, bien connus par ailleurs, cela revenait à considérer en priorité la pression physique exercée sur l'environnement bâti, en termes de densités résidentielles, de disponibilité et d'usage des équipements de proximité.

À cet égard, la collecte ghanéenne s'est révélée souvent plus délicate que celle réalisée auparavant dans la capitale malienne qui s'acheminait alors vers le million d'habitants. Autant la définition du ménage était simple à concrétiser sur le terrain bamakois, quand bien même les responsables de certaines familles étendues contestaient leur morcellement statistique en « petites familles » (les ménages-logements du recensement) dans l'habitat de cour ;³ autant la complexité résidentielle et le brassage ethnique d'Accra ont conduit l'enquête à plusieurs compromis, parfois au sein d'une même zone d'étude. Le fait que les arrangements domestiques du manger et du coucher ne coïncident pas est ici déterminant. Des particularités culturelles entrecroisées (milieux ethniques ga et shai, migrants musulmans, etc.) ont justifié divers ajustements évitant de faire apparaître la définition standard trop en porte-à-faux par rapport au vécu varié du logement et des rapports domestiques. Ici, un frère divorcé et sa sœur célibataire constituaient chacun leur propre ménage au sein de la même cour. Ailleurs une femme devait être définie comme le chef de son ménage bien que résidant en permanence avec un mari actif, situation fort peu envisageable dans le contexte malien. Comme on le verra plus loin (chapitre 5), la discussion menée sur les arrangements domestiques met en cause, sur le fond, une discussion sur la notion du logement et ses arrangements bâtis.

L'option de partir d'une telle définition ne dispensait cependant pas, loin s'en faut, d'interroger des liens familiaux plus larges, essentiels à la survie et à la reproduction des individus et des ménages sans être directement liés à la catégorie du toit. Du fait du caractère métropolitain du terrain d'étude, c'est la prise en compte de la mobilité résidentielle qui a permis ce décloisonnement analytique. Car la ville constitue également l'horizon privilégié des itinéraires géographiques contemporains. Flux d'ainés et de cadets sociaux, redistribution de ménages à l'échelle nationale, voire internationale, circulation de jeunes en cours d'apprentissage ou de femmes en cours d'émancipation : les processus migratoires contribuent à mettre en réseau les centres urbains qui jalonnent l'espace de vie des personnes et des collectifs sociaux. On s'attache donc à retrouver le lien familial bien au-delà des limites du toit, au-delà du confinement méthodologique du ménage dans son logement, au-delà encore de l'assignation géographique des individus à un lieu unique de référence.

Après avoir précisé les apports de l'enquête par rapport aux données du recensement ghanéen, on en valorisera d'abord l'approche transversale en rapportant la composition des ménages à des besoins sociaux, des moyens économiques et des contextes résidentiels réellement variés dans la ville. Pour contourner ensuite le biais introduit autour du logement et ajuster la compréhension de liens familiaux plus larges, on conclura par l'approche longitudinale des itinéraires résidentiels des individus.

Table 4.1 : Évolution de la population de la région du Grand Accra

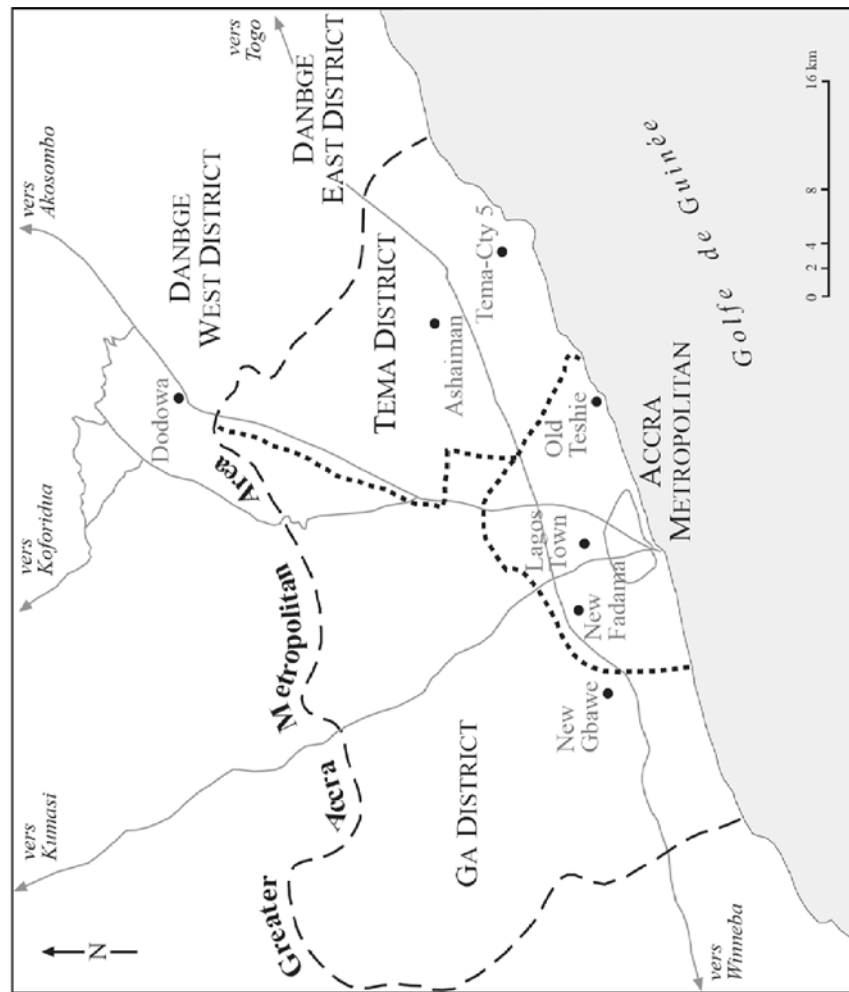
Évolution de la population de la Région du Grand Accra					
District/Population	1960 <i>Census</i>	1970 <i>Census</i>	1984 <i>Census</i>	2000 <i>Census</i>	% de population urbaine, 2000
Accra Métropolitain	388 396	636 667	969 195	1 657 856	100
District de Tema	27 127	102 431	190 917	511 459	88
District Ga	33 907	66 336	132 786	556 581	73
Total GAMA	449 430	805 434	1 292 898	2 725 896	91
Districts Dangbe				183 747	21
Total GAR	491 817	851 614	1 431 099	2 909 643	88

Source : Ghana Statistical Service, 2000, "2000 Population and Housing Census. Provisional Results".

Le développement démographique et territorial d'Accra manifeste trois cercles d'urbanisation dans sa région (Fig. 4.1). Le « District métropolitain » (1) correspond à la ville-centre de l'agglomération. Accueillant des migrants (Lagos Town, New Fadama) depuis le début du siècle dernier, ses quartiers ont progressé à partir d'un chapelet de sites côtiers de pêche (Old Teshie), vers l'intérieur sur les domaines coutumiers des populations ga. Mais ce sont les deux districts de Tema et Ga (2) qui accueillent aujourd'hui l'essentiel du front d'expansion urbaine dans les limites du Greater Accra Metropolitan Area (GAMA). Le premier constitue la banlieue orientale de l'agglomération. Son dynamisme économique et démographique, dès les années 1960, est lié à la construction planifiée du port et de la ville nouvelle de Tema au-delà de laquelle se greffe, plus au nord, la dense cité populaire d'Ashaiman. Ces deux villes, les cinquième et sixième plus peuplées du Ghana au dernier recensement, sont représentées dans l'échantillon d'enquête par les zones d'étude de Tema-Community V et de Old Ashaiman. Depuis les années 1980, le District Ga prend le relais des plus forts croûts de population à la faveur du morcellement de vastes réserves foncières sous la pression de nouveaux besoins résidentiels (New Gbawe). Quant aux deux districts encore majoritairement ruraux de Dangbe Ouest et Dangbe Est (3), ils témoignent de l'attraction et de l'influence que la capitale exerce jusque dans les marges septentrionales et orientales du Greater Accra Region (GAR). De petites villes (Dodowa) y assurent le logement d'un flux non négligeable de citadins navetteurs.

À l'échelle métropolitaine, Accra illustre surtout le décalage entre l'offre et la demande de logements qui marque structurellement bon nombre de capitales africaines : l'habitat de cour, auto-promu et souvent dégradé, domine encore le marché immobilier et accueille l'essentiel du marché locatif. Au début des années 1990, plus de la moitié des ménages d'Accra occupaient un logement d'une seule pièce. D'après nos résultats d'enquête, près de six ménages, apparentés ou non, cohabitaient en moyenne dans ce type de maison.

Figure 4.1 : Localisation des zones d'étude dans la région du Grand Accra



Pour traduire ces contraintes générales, l'enquête s'appuie sur un échantillon de maisons et de ménages sélectionnés d'après une typologie raisonnée des quartiers urbains. L'analyse compare donc des zones significatives de la diversité des arrangements familiaux et résidentiels, et non des populations considérées comme statistiquement représentatives. Car les recensements ghanéens ne donnent guère les moyens d'un plan de sondage fiable, du fait de leur espacement dans le temps, d'un manque de disponibilité des données, et de faiblesses méthodologiques bien connues : sous-évaluation d'ensemble, résultats non désagrégés à l'échelle locale, saisie frustrée du lien familial, biais introduits par des catégories occidentales.

L'enquête répond alors à quatre exigences méthodologiques appliquées au Ghana à partir de l'expérience de collecte menée à Bamako dans la décennie précédente (Bertrand 2000 et 2001).

1) Sept zones d'étude illustrent les grandes lignes du peuplement dans les trois cercles d'urbanisation précédemment évoqués, selon les critères d'ancienneté, de distance aux zones d'emploi, de densité, du niveau socio-économique des populations et des principaux parcs immobiliers représentés en ville.

La sélection des contextes urbains locaux est d'abord justifiée par l'appartenance à l'un ou l'autre des cinq districts composant aujourd'hui la ville, l'agglomération, ainsi que ses marges régionales. La distance au centre métropolitain principal et au centre portuaire oriental est un marqueur de l'ancienneté de l'urbanisation, le deuxième critère. Depuis la fin du XIX^e siècle, Accra-ville orchestre un brassage migratoire qui a dessiné, sur plusieurs générations, le noyau semi-concentrique de l'ensemble métropolitain d'aujourd'hui. Après le bassin d'emploi de Tema, ce sont désormais les réserves foncières du Nord et de l'Ouest qui se voient conquises par la vague de constructions plus récentes et de redistribution migratoire. La grande périphérie régionale demeure majoritairement rurale au tournant du XXI^e siècle, tout en étant gagnée par les flux de navettes et d'attraction métropolitaine.

Représenter la diversité du parc immobilier est essentiel à la connaissance des pratiques résidentielles d'une capitale africaine et à la comparaison avec celles de la sous-région. Trois segments immobiliers sont inclus dans l'enquête, conformément à leur poids estimé dans l'ensemble métropolitain. Le parc majoritaire des cours est présent dans six des sept voisinages enquêtés. L'ouverture de ces maisons familiales à des ménages non apparentés à leurs usagers est attestée dès le début du XX^e siècle dans les anciens quartiers du centre d'Accra. Les *compounds* constituent aujourd'hui le principal cadre d'accueil des locataires et de diffusion de la rente locative. Le segment des maisons « indépendantes » ou individuelles est très présent dans la nouvelle banlieue occidentale (New Gbawe) où il reflète les aspirations résidentielles des classes moyennes. Les *self-contained houses* se mélangent plus ponctuellement à l'habitat de cour déjà bien densifié, depuis les années 1960, au nord d'Accra-ville (New Fadama). Enfin, le parc des *flats* est illustré par six immeubles collectifs enquêtés à Tema Community V et leurs appartements de deux à trois pièces.

Le niveau socio-économique de la population est fréquemment retenu comme critère de classement des quartiers urbains ghanéens. Mais, comme souvent dans les villes africaines, il s'appuie sur une estimation incertaine des positions professionnelles

des ménages. Surtout si l'on considère le recul relatif et la précarisation du salariat sur le marché du travail, le sous-enregistrement de bien des activités marchandes, doubles ou irrégulières et l'hétérogénéité du « secteur informel ». Ce sont finalement les caractéristiques du bâti, la qualité des équipements de proximité et l'accessibilité des quartiers qui fondent, mieux que la classification des ressources économiques, l'appréciation que telle ou telle « communauté » relève des *deprived, lower, middle classes*. Les catégories aisées n'ont pas été enquêtées.

Le rapport numérique des « autochtones » et des « migrants » constitue le dernier critère de la sélection géographique. Les populations autochtones – ou « communautés indigènes » – sont diversement représentées sur les fronts côtier (Teshie) et septentrional (Dodowa) de la région capitale. Elles témoignent des attaches territoriales et des prérogatives foncières traditionnellement associées aux terroirs d'origine dans la diversité culturelle ghanéenne. Quant aux « non-natifs », directement ou par leurs ancêtres, ils sont représentés du péricentre d'Accra (Lagos Town) à la banlieue la plus récente, New Gbawe. La présence et la position de force de ces migrants varient toutefois sensiblement par rapport aux prérogatives coutumières des autochtones.

2) Dans chacun des environnements locaux ainsi sélectionnés, une grappe de ménages a été suivie à l'échelle d'un ou de plusieurs îlots bâtis contigus. Selon une focale fine d'observation, toutes les maisons d'un même îlot, tous les ménages d'une même maisonnée et tous les membres des ménages ont été interrogés à hauteur d'une centaine de ménages par grappe résidentielle.

3) L'information retenue s'appuie en outre sur deux techniques longitudinales : deux passages d'enquête, en 2000 et 2001, ont permis d'une part de suivre la composition des maisonnées et des ménages, ainsi que les individus mobiles à partir du même échantillon de maisons visitées. À cette observation en continu s'est ajoutée d'autre part la reconstitution rétrospective des biographies résidentielles d'un sous-échantillon d'adultes identifiés à partir des ménages. La collecte a donc le mérite de dépasser la perspective strictement transversale associée généralement aux questions de la densité urbaine et de la pression citadine sur les équipements. On verra ainsi que la mesure de la mobilité résidentielle qu'introduisent les mesures longitudinales nuance sensiblement les hypothèses culturelles avancées à propos des changements familiaux. L'observation répétée à un an d'intervalle permet notamment de distinguer des stocks d'habiter et des flux d'habitants. Ménages et individus, selon deux mouvements indépendants, sont classés en « stables », « entrants » et « sortants » dans chacune des zones d'étude.

4) Enfin, l'enquête se démarque des recensements en travaillant au plus fin du discours des populations, notamment sur les causes de la mobilité. Les réponses qualitatives aux questions ouvertes ont été reportées intégralement dans les questionnaires. Elles n'ont été codées qu'à l'issue d'une analyse textuelle et non selon les items préétablis que l'on trouve habituellement au niveau national. Il en va ainsi du lien social des individus dans leur ménage : ces relations n'ont pas été pensées en fonction de la seule personne de référence du ménage ; d'autres dépendances sociales et tutorats ont été révélés, mettant en cause notamment le rôle des épouses dans les pratiques d'accueil et d'hébergement.

Tableau 4.2 : Effectifs enquêtés dans la Région du Grand Accra

Sept zones d'enquête, 232 maisons	Ménages	Individus	Adultes
Présents en 2000	720	2 808	1 240
Présents en 2001 (présents 2000 + entrants – sortants)	750	2 891	1 239
Stables (présents 2000 – sortants)	654	2 402	1 083
Mobiles:	152	895	313
- Entrants	96	489	156
- Sortants	66	406	157
- Ménages « tout en entier mobiles »		505	265
- Individus mobiles dans ménages stables		390	48
Total enquêté en 2000-2001 (stables + entrants + sortants)	816	3 297	1 396

Source : *Housing Practices and Residential Mobility in the Greater Accra Region, 2000-2001 Survey*, Bertrand, M., IRD / University of Ghana, Legon.⁴

L'analyse transversale : comprendre la petitesse des familles dans la capitale du Ghana

Anciennement posée aux dynamiques urbaines, la première question concernait la taille des ménages. Il s'agissait d'analyser la différence sensible de moyennes entre Accra et Bamako.

Leçons de l'expérience bamakoise

Avec une moyenne d'enquête de 5,8 personnes par ménage, la collecte malienne sur-représentait les ménages locataires, généralement plus petits que ceux des propriétaires, par rapport aux données de recensement dans le District de Bamako.⁵ Celles-ci confirmaient pourtant la taille élevée des ménages citadins – 6,2 personnes en 1987, 6,4 en 1998 – attestant de la prégnance de la polygamie (avec parfois co-résidence des épouses), d'une fécondité forte et de pratiques d'accueil encore générales. Les écarts de taille apparaissaient néanmoins sensibles d'une zone d'étude à l'autre dans l'espace bamakois, plaçant même le minimum et le maximum dans un rapport de un à plus de deux en 1993. Les caractéristiques des chefs de ménage donnaient la clef de ces nuances localisées. La position de la personne de référence dans le cycle de vie, selon l'âge et le statut matrimonial, ainsi que le mode d'occupation du logement ont notamment inspiré le classement des ménages selon les termes d'un « épanouissement démographique » variable ou d'une inégale « capitalisation » de leurs dépendants. En transposant l'opposition des aînés et des cadets sociaux, on classait ainsi les différences de taille observées dans les quartiers selon un gradient courant de la jeunesse à la maturité urbaine (Bertrand 2001).

Une inégale charge domestique départageait en outre les ménages stables et les ménages mobiles,⁶ de même qu'elle permettait de comparer des modes de tenure ancrés et des statuts résidentiels précaires. Stabilisés, les propriétaires supportaient en moyenne deux fois plus de dépendants (plus de neuf personnes en 1993) que les locataires (quatre personnes) et les hébergés (plus de trois personnes). Les quartiers

qui avaient fixé une génération de propriétaires depuis les années 1960 figuraient en ce sens la « ville des aînés », à l'opposé des périphéries jeunes aux ménages d'allure plus nucléaire. Mais le centre urbain d'origine coloniale, du fait de sa densification sur plus de trois générations avait ajouté des effets contrariants à cet accroissement d'ensemble des charges domestiques vers les marges urbaines : contreponds des ménages locataires – nombreux mais particulièrement petits au point d'entrée des migrants dans la ville – et éclatement des vieilles familles de propriétaires dont les membres s'étaient dispersés à partir des « cours-mères » vers des opportunités d'appropriation foncière plus individualisée.

Des nuances plus fines s'organisaient enfin dans l'agglomération. Au-delà du mode d'occupation des logements, la cohabitation des ménages dans l'habitat de cour donnait l'explication de micro-différences quant à la taille des ménages et orientait en retour leur inégale propension à la mobilité. Il importait donc de passer d'une mesure brute des ménages, fondée sur le nombre de leurs dépendants, à l'analyse qualitative de leur composition.

Le lien social dans les ménages

Des membres des ménages...

C'est encore l'enquête menée en 1993 et 1994 dans la capitale malienne qui a fixé la classification de tous les individus suivis en quatre groupes constituant des ménages, dont seuls les deux premiers engageaient des liens familiaux. En décrivant les liens des individus aux autres membres dépendants de leur ménage, l'enquête de terrain s'est en effet attachée à ne pas limiter la donne relationnelle au seul chef de ménage. Ces liens ont de plus été détaillés au-delà d'une nomenclature calée sur des normes occidentales de société et des structures familiales nucléarisées.⁷ Les liens parentaux ont été précisés avec les précautions nécessaires liées aux problèmes de traduction des langues africaines (Twi et Ga lors de l'enquête ghanéenne) vers l'anglais puis le français.

Cet accent mis sur la complexité des agencements domestiques s'étant révélé pertinent dans le contexte bamakois, il a donc été maintenu dans une métropole côtière où la polygamie urbaine est sans doute moins visible mais où les unions matrimoniales sont plus fluides, où les enfants sont fréquemment confiés à leurs grands-parents, et où l'influence des matrilignages est souvent forte. À Accra comme à Bamako, on a enfin pris le parti de placer la deuxième génération des descendants directs dans le noyau familial. Celui-ci ne se réduit donc pas à l'association des parents et de leurs enfants.

Cette présentation commune en quatre cercles domestiques a d'abord tiré parti de la définition des ménages-logements qui explique que deux des quatre types d'appartenance au ménage ne soient pas familiaux. L'exigence de précision sociologique relativise en outre la thèse de la nucléarisation familiale, et permet de mieux comparer Bamako et Accra : près d'un membre des ménages sur quatre dans la première ville, moins d'un sur sept dans la seconde, relève d'autres liens sociaux que l'ascendance et la descendance en ligne directe.

Tableau 4.3 : Individus enquêtés et composition sociale des ménages : District de Bamako

Membres des ménages (%)	1993		1994	
<i>1. Noyau familial</i>	78,0	100,0	76,8	100,0
Chefs de ménage, épouses et coépouses	30,6	39,3	30,3	39,4
Enfants, parents	44,0	56,4	40,3	56,5
Petits-enfants, grands-parents	3,3	4,3	3,2	4,1
<i>2. Dépendants familiaux</i>	16,0	100,0	16,1	100,0
Collatéraux des chefs de ménage hommes	8,7	54,5	7,7	48,0
Collatéraux des épouses	3,5	22,0	4,2	26,0
Parents éloignés et alliés	3,8	23,5	4,2	26,0
<i>3. Dépendants sociaux</i>	1,9		3,0	
<i>4. Dépendants économiques</i>	4,1	100,0	4,1	100,0
Bonnes	4,0	94,5	3,9	94,3
Total	100,0		100,0	

Source : Cohabitations et mobilités résidentielles à Bamako, 1993-1994 : enquête M. Bertrand, Université de Caen.

Par rapport aux ménages de Bamako, ceux du Grand Accra frappent d'abord par leur taille relativement petite : le recensement de 2000 compte en moyenne 4,5 personnes et les deux phases de l'enquête conduisent à des charges inférieures, de 3,9 personnes par logement. Mais comme au Mali, le ménage semble s'élargir d'autant plus que son noyau est grand. La présence de petits-enfants et/ou de neveux dans certains ménages confère même à ceux-ci des moyennes de 7 personnes.

Malgré ces nuances, les ménages ghanéens présentent un caractère resserré dont témoigne la proportion relativement modérée des trois catégories de dépendants. On peut cependant nuancer ce faible élargissement en rappelant que le noyau familial est lui-même entendu comme la cohabitation possible, sous le même toit, de trois, voire quatre générations en ligne directe. Comme dans bien des localités africaines, les capacités d'accueil des ménages se mesurent d'abord à l'aune d'une forte proportion de petits-enfants provisoirement ou durablement séparés de leurs parents.

Outre ce premier type d'hébergement, les citadins ghanéens sont classés selon trois autres cercles. Les dépendants familiaux (collatéraux de différentes générations, parentés recomposées et d'alliance) contribuent pour l'essentiel à l'élargissement des ménages et manifestent le poids des jeunes dans l'hébergement familial. Les dépendants sociaux (essentiellement des amis) apparaissent plus discrets et dans une proportion semblable à celle de la capitale malienne. L'hébergement de dépendants économiques (principalement des bonnes) se révèle par contre plus marginal à Accra qu'à Bamako, au profit de contributions familiales aux tâches ménagères ou de l'embauche d'un personnel non hébergé.

On centrera donc le commentaire ghanéen sur la présence de dépendants familiaux aux côtés des noyaux domestiques. Dans ces deux composantes, le rapport des hommes et des femmes ne diffère pas sensiblement (respectivement 51 et 50 % de femmes), ce qui n'est pas le cas dans les effectifs plus petits des dépendants économiques (82 % d'employées) et sociaux (15 % de femmes).

Tableau 4.4 : Région du Grand Accra

Membres des ménages (2000-2001)	Effectif 2000-2001	Pourcentage 2000	Pourcentage 2001
<i>1. Noyau familial</i>	2 799	84,9	100,0
Chefs de ménage et épouses	1 253	38,0	44,8
Enfants	1 344	40,8	48,0
Parents	12	0,4	0,4
Petits-enfants et arrière-petits-enfants	190	5,7	6,8
<i>2. Dépendants familiaux</i>	412	12,5	100,0
Frères et sœurs	190	5,8	46,1
Neveux et nièces	147	4,5	35,7
Oncles et tantes	5	0,2	1,2
Cousins	34	1,0	8,3
Parents éloignés	10	0,3	2,4
Beaux-parents (remariages)	8	0,2	1,9
Beaux-parents (alliés)	18	0,5	4,4
<i>3. Dépendants sociaux</i>	41	1,2	100,0
Amis	35	1,0	85,4
Enfants adoptifs et autres	6	0,2	14,6
<i>4. Dépendants économiques</i>	45	1,4	100,0
Bonnes	40	1,2	88,9
Apprentis	5	0,2	11,1
Total	3 297	100,0	100,0

Source : HPRM, 2000-2001

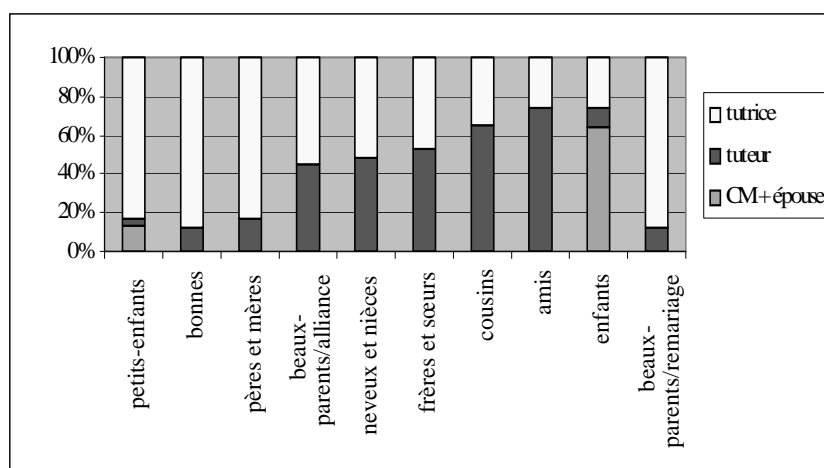
... Aux relations de tutorat

La relation des individus enquêtés à leur tuteur dans le ménage révèle en effet des différences plus fines entre les ménages urbains, car les parents accueillis sont « sélectionnés » selon des critères d'âge et de sexe. Le gradient des âges moyens par catégorie d'individus confirme notamment la place intermédiaire des dépendants familiaux (22 ans en 2001⁸) entre celle des tuteurs (plus de 40 ans) et celle des enfants en ligne directe (13 ans en 2001). Ce groupe est d'ailleurs plus jeune que les dépendants sociaux (29 ans en moyenne) et plus âgé que les dépendants économiques (les bonnes ont en moyenne moins de 19 ans). Très représentés parmi les dépendants familiaux, les neveux et nièces (17 ans en moyenne) constituent de fait une force d'appoint pour le travail domestique ou pour la surveillance des enfants du noyau familial.

Ce cadre relationnel fonde donc la nécessité d'introduire une typologie des tuteurs qui aille au-delà de la notion de chef de ménage. Les femmes contribuent, en effet, aux pratiques d'accueil : en étant chefs de ménage elles-mêmes, dans une proportion notoirement forte au Ghana⁹; en introduisant un membre de leur parenté propre dans le ménage de leur mari ; ou encore du fait, plus souvent que les hommes, de leur présence comme dépendantes elles-mêmes du chef de ménage ou

de son épouse, justifiant à leur tour l'hébergement d'enfants en bas âge. La proportion importante de ménages ayant une femme à leur tête fait alors sensiblement varier la représentation des différents groupes d'individus dans les ménages. Les dépendants familiaux sont en effet mieux représentés dans les « ménages de femmes ». Les sous-groupes des frères et sœurs, des neveux et nièces, mais surtout des petits-enfants contribuent notamment à cette particularité. Quant aux ménages dont le chef est un homme, ils font mieux ressortir le sous-groupe des descendants directs au sein du noyau familial. On peut même simplifier la lecture des effectifs détaillés en regroupant ensemble toutes les tutrices.

Figure 4.2 : Lien social et tutorat dans les ménages du Grand Accra (2000-2001)



Source : HPRM, 2000-2001.

Les raisons d'un élargissement domestique modéré à Accra

La petitesse des ménages ghanéens est souvent interprétée selon un argument démographique naturel : la baisse de la fécondité qui s'inscrit dans la thèse de la modernisation sociale. Le procès de nucléarisation familiale – à l'égard duquel le rôle indirect des églises peut être avancé – se traduirait par une réduction tendancielle du nombre d'enfants par femme. Le dernier recensement du Ghana donne du crédit à cette thèse en rappelant que la moyenne nationale de 4,5 enfants est non seulement la plus faible d'Afrique de l'Ouest mais également en-deçà de la moyenne africaine de 5,3 enfants (Ghana Statistical Service 2002). Dans le prolongement de ces comportements malthusiens, liés à une urbanisation relativement avancée et aux valeurs accordées à la scolarisation, le resserrement sur le noyau parents-enfants se manifesterait aussi au détriment de l'accueil de collatéraux.

Nuancer l'impact d'une fécondité en baisse sur la composition des ménages

Le nombre d'enfants par femme n'explique pourtant pas à lui seul la taille relativement petite des ménages citadins. L'impact des petits-enfants dans l'échantillon nourrit au contraire l'argument selon lequel la circulation résidentielle de cadets sociaux décharge certains ménages du fruit de leur fécondité. C'est particulièrement visible dans le quartier de Teshie, peuplé pour l'essentiel de populations ga, où ces enfants confiés renvoient indirectement à leurs parents vivant eux-mêmes à Accra dans une large mesure, mais sous d'autres toits. En outre, dans les ménages dirigés par une femme la séparation conjugale ou résidentielle d'avec le conjoint va dans le même sens en introduisant une logique de flux autant que de bilan naturel dans le fonctionnement du lien familial.¹⁰

Une deuxième nuance vient du fait que près d'un ménage enquêté sur cinq n'était composé que d'une seule personne, ce qui tire la moyenne globale vers le bas. Cette importance signale l'une des principales limites de la définition des ménages-logements car ces personnes, apparemment isolées, se révèlent en fait liées par les arrangements budgétaires du « pot domestique » à divers parents résidant dans la métropole, y compris parfois dans le même secteur urbain.

La troisième piste de réflexion vient surtout de la prise en compte des nuances intra-urbaines en termes de conditions de logement. Comme à Abidjan (Antoine et Herry 1983), les contrastes de taille et de composition des ménages s'alignent à Accra sur les contrastes immobiliers. Peuplées par les classes moyennes des nouvelles banlieues orientale et occidentale, les zones de Tema Community V et de New Gbawe se caractérisent ainsi par les proportions les plus élevées de dépendants familiaux dans leurs ménages (respectivement 15 % et 17 % des individus, contre une moyenne d'ensemble de 12 % et des minima de 2 % et 6 % à Dodowa et Ashaiman). Dans le détail, les deux « communautés indigènes » de Teshie, sur la côte méridionale (milieu ga), et de Dodowa, au nord de la région capitale (populations shaï), enregistrent les présences records de petits-enfants dans leurs ménages (18 et 16 % contre une moyenne de 7 %).

Le blocage de l'élargissement des ménages peut donc se révéler également physique, et pas seulement lié au changement culturel en matière de fécondité ou d'attention portée à l'éducation des seuls enfants. Le vieillissement de ménages paupérisés mais stables par leur droit d'usufruit, dans les quartiers autochtones, tout comme la migration des classes moyennes vers les logements les moins denses de la capitale, suscitent des formes variées d'accueil de différentes composantes de la parenté.

Le blocage résidentiel d'ensemble et les conditions minoritaires de sa relativisation

La typologie des individus au sein de leurs ménages manifeste en effet de réelles nuances en étant croisée aux variables résidentielles, et d'abord celle du mode d'occupation des logements. Avec 13 pour cent de dépendants parmi leurs membres, les ménages d'usufruitiers apparaissent les plus concentrés sur le noyau familial. Ils s'opposent ainsi aux propriétaires individualisés, les plus ouverts sur une proportion

de 18 pour cent de dépendants en leur sein, et laissent les locataires en situation d'élargissement intermédiaire (16 %). Cet écart entre les deux formes sociales de la propriété renvoie à une différence de taille des ménages : ceux des propriétaires sont les plus grands, conséquence en même temps que cause d'un élargissement plus marqué. Mais le fait d'être *owner* relève bien d'une position résidentielle minoritaire qui ne concerne que 13 pour cent des ménages de plus d'une personne. Parmi ces propriétaires individualisés, notons d'ailleurs que ce sont ceux qui ne cohabitent pas avec d'autres ménages – seulement une maison occupée par son propriétaire sur cinq – qui élargissent le plus leurs ménages. Les propriétaires, qui acceptent avec eux dans leur maison au moins un locataire ou un ménage hébergé à titre gratuit, vérifient moins bien ces pratiques d'accueil de dépendants familiaux au sein de leurs propres ménages.

La donne immobilière se révèle également discriminante.¹¹ Les maisons indépendantes offrent aux ménages qui les occupent les meilleures conditions d'élargissement. Les dépendants y atteignent le record de 29 pour cent de la population des ménages, contre 20 pour cent dans les ménages vivant en appartements et 12 pour cent de la population des cours. Or cet habitat plus spacieux est le moins représenté dans le bâti urbain. Seulement 8 pour cent des ménages étudiés y sont logés, contre près des quatre cinquièmes qui s'entassent dans l'habitat de cours.

Tableau 4.5 : Composition des ménages du Grand Accra

Ménages d'au moins deux personnes	Effectif	%
Noyau familial sans autres dépendants	444	67,1
Noyau familial + autres dépendant(s)	218	32,9
Total	662	100,0
<i>Ménages avec dépendants, selon le nombre d'individus dans chaque catégorie</i>		
· noyau familial > autres dépendants	135	20,4
· noyau familial = autres dépendants	38	5,7
· noyau familial < autres dépendants	45	6,8
Sous total	218	32,9
<i>Ménages avec dépendants, selon le type de dépendants</i>		
· noyau + dépendants familiaux	174	26,3
· noyau + dépendants sociaux	13	2,0
· noyau + dépendants économiques	15	2,3
· noyau + dépendants familiaux + sociaux	5	0,8
· noyau + dépendants familiaux + économiques	10	1,5
· noyau + dépendants familiaux + sociaux + économiques	1	0,2
Sous total	218	32,9

Source : HPRM, 2000-2001.

C'est bien en effet dans les appartements de Tema Community V et dans les maisons indépendantes de New Gbawe que se concentrent deux catégories emblématiques de l'élargissement des ménages, surtout quand celui-ci prend des formes cumulées : les deux quartiers concentrent ainsi les jeunes collatéraux (89 neveux et

nièces sur les 147 que comptent les sept zones d'étude) et les dépendantes économiques (33 bonnes sur un total enquêté de 40) révélés par la typologie des positions sociales dans les ménages. À l'inverse, les cours de Teshie et de Dodowa ne réservent souvent qu'une pièce à leurs ménages, mais ces deux quartiers peuplés de natifs concentrent près des deux tiers des 188 petits-enfants identifiés dans l'ensemble. Vieux quartiers *versus* poches de classes moyennes : la distribution des types de dépendants dans la ville prend des formes fragmentées à Accra.

La *classification des ménages* introduit un changement de perspective mais fait ressortir tout autant les critères du resserrement général des ménages et les conditions, minoritairement représentées, de leur élargissement. Le passage à une unité d'analyse collective amplifie même les contrastes ; il permet en outre d'introduire les critères de taille des ménages et de leurs logements. On compare ainsi les 662 ménages de plus d'une personne selon le nombre de dépendants qu'ils comptent par rapport aux membres du noyau familial, et selon les types de dépendants qui participent à l'élargissement du ménage.

Les 444 ménages réduits au seul noyau familial sont bel et bien majoritaires à plus des deux tiers. En outre, lorsque le ménage accepte d'autres dépendants, ceux-ci restent en général moins nombreux que les membres du noyau familial. Enfin, dans quatre ménages élargis sur cinq, l'accueil ne concerne que des dépendants familiaux. Le tableau suivant exprime les liens privilégiés entre certains contextes résidentiels et deux types de ménages opposés : les plus petits réduits d'une part, les plus élargis (trois dernières colonnes) d'autre part.

Le handicap du logement semble de nouveau priver les ménages de la possibilité matérielle de s'élargir ; il les conduit parfois à comprimer leur assise résidentielle en faisant circuler, par exemple, une partie de leur progéniture ou en poussant les jeunes gens à la décohabitation ; il peut même argumenter le refus d'accueillir des parents plus éloignés. À l'inverse, dès que les logements s'agrandissent – accès à la propriété, surtout d'une maison indépendante – le réflexe de « capitalisation » des jeunes et des dépendants prend des formes cumulatives, l'hébergement d'une bonne entérinant notamment cette charge domestique accrue. Confinement résidentiel et aisance relative sont donc les deux termes opposés d'une même argumentation contextuelle qui relativise la thèse du changement culturel en soulignant les contraintes matérielles d'ensemble et les opportunités plus rares de la grande ville.

Les variations de la taille des ménages et de leurs possibilités d'accueil soulignent encore l'opposition entre les deux formes sociales de la propriété, les locataires suscitant de nouveau une valeur intermédiaire. Le fait de ne pas cohabiter avec d'autres ménages exacerbe d'ailleurs les caractères des propriétaires individualisés dans le sens des ménages les plus grands, les plus élargis, et les plus diversement élargis. Ce dernier profil justifie les « performances » de Tema Community V, du moins pour les appartements avec accès à la propriété, et de New Gbawe, pour les maisons nouvellement occupées par leurs propriétaires et non encore ouvertes à la location. L'inégale précarité des positions résidentielles s'illustre donc dans l'écart entre les cours de citadins paupérisés et les nouveaux logements des classes moyennes. Elle rejoint l'orientation donnée

par la taille des logements, principal indicateur des ressources économiques des ménages et condition majeure de leur épanouissement démographique.

Tableau 4.6 : Types de ménages et logements du Grand Accra

Positions résidentielles, caractéristiques des logements (%)	Ménages d'une seule personne	Parmi les ménages de deux personnes ou plus : ménages élargis au-delà du noyau familial	Parmi les ménages élargis : ménage dont le noyau familial compte plus de personnes que les autres dépendants	Parmi les ménages élargis : ménages s'élargissant au-delà de la seule configuration « noyau familial + dépendants familiaux »
<i>Zones d'étude</i>				
New Gbawe	6,3	47,5	64,9	26,3
Tema Community V	9,8	31,3	80,9	34,0
Teshie	29,7	24,4	52,6	10,5
Dodowa	38,9	5,0	100,0	0,0
<i>Statuts d'occupation</i>				
Propriétaires individualisés (dont ceux qui ne cohabitent pas)				
	9,7 (7,1)	45,2 (55,8)	81,6 (79,3)	29,0 (31,0)
Locataires	15,9	35,2	61,6	17,6
Usufruitiers et hébergés	25,9	24,7	49,1	20,0
<i>Types de parcs</i>				
Maisons indépendantes	1,6	59,0	80,6	30,6
Appartements	9,4	49,0	80,9	34,0
Chambres en cour	21,8	26,3	51,5	12,9
<i>Nombre personnes des ménages</i>	1	5,0	5,9	6,1
<i>Nombre pièces des logements</i>	1,0	2,3	2,7	3,3

Source : HPRM, 2000-2001.

Au total, les caractéristiques du logement apparaissent décisives pour comprendre la moyenne d'ensemble des ménages et les conditions spécifiques de leur élargissement. Il existe bien un lien topologique dans les cours surchargées entre la proportion de ménages d'une seule personne et celle des ménages d'au moins deux personnes mais restreints au noyau familial. A contrario, les pratiques d'accueil apparaissent liées non seulement à un réflexe maintenu chez les familles qui en ont les moyens, mais aussi aux parcs immobiliers qui concentrent les propriétaires les mieux sécurisés et les locataires les plus à l'aise dans de nouveaux secteurs d'urbanisation. C'est dire si ce standing ne joue qu'à la marge d'une région capitale dont, d'après le recensement de 2000, la donne immobilière reste plus sévère que dans le reste du pays : 60 pour cent des logements n'y comptent qu'une pièce à dormir, contre 50 pour cent pour la moyenne nationale.

L'approche longitudinale ajoutera à cet état de fait que ce sont encore les familles les mieux dotées au plan immobilier, et les plus élargies, qui enregistrent le flux de mobilité individuelle le plus fourni.

Perspectives longitudinales : du remaniement des ménages-logements aux cadres familiaux de la mobilité individuelle

La structure urbaine ne joue en effet pas seulement sur la taille et la composition des ménages. Un « effet parc immobilier » influe aussi sur leurs remaniements du fait de déménagements dans et depuis la ville.

L'enquête suit l'orientation résidentielle des citadins selon deux temporalités. Comme on l'a vu plus haut, les mêmes maisonnées ont été visitées deux fois à un an d'intervalle. Dans cette perspective courte, les individus mobiles, entrant dans ou sortant de ménages stables, nous intéressent particulièrement car ce sont eux qui modifient la composition des ménages. À plus long terme, le sous-échantillon des adultes a fait l'objet d'un questionnement biographique spécifique : tous les séjours résidentiels des répondants ont été informés depuis le lieu de naissance jusqu'au dernier logement occupé depuis plus de six mois dans le quartier de l'enquête. Un ou deux individus ont ainsi été suivis à partir de chacun des 816 ménages de l'enquête : le chef de ménage nécessairement et, si possible, un autre adulte du sexe opposé. Ainsi, 717 femmes et 679 hommes ont été interrogés sur leurs parcours de vie, la plupart relevant du noyau familial de leur dernier ménage.

Une mobilité de cadets

Les deux passages d'enquête ont d'abord offert la possibilité de désagréger le flux global des entrées et des sorties, en distinguant d'une part le mouvement résidentiel des individus depuis et vers les ménages stables et d'autre part les déménagements de ménages au complet depuis et vers les maisons d'enquête.¹² À ce titre, le Grand Accra confirme une tendance déjà observée à Bamako : la sur-mobilité des individus qui contribuent précisément à l'élargissement des ménages et à la catégorie intermédiaire des membres entre enfance et maturité.

Tableau 4.7 : Mobilité résidentielle et composition des ménages du Grand Accra

Individus stables et mobiles entre 2000 et 2001	Noyau familial	Dépendants familiaux	Dépendants sociaux	Dépendants économiques	Total
2 402 stables	89,2	9,7	0,6	0,5	100,0
229 sortants/ménages sortants	86,9	9,6	2,2	1,3	100,0
276 entrants/ménages entrants	89,1	8,3	1,5	1,1	100,0
177 sortants/ménages stables	55,9	32,8	4,5	6,8	100,0
213 entrants/ménages stables	52,6	35,2	4,7	7,5	100,0
Total (3 297)	84,9	12,5	1,2	1,4	100,0

Source : HPRM, 2000-2001.

Les ménages mobiles et la charge mobile des ménages stables montrent en effet des profils très différenciés. Les premiers ont une composition sociale proche de celle des ménages stables : concentrée sur le noyau familial, elle s'élargit surtout du fait des dépendants familiaux. À l'inverse, les membres mobiles des ménages stables sur-représentent les dépendants, surtout familiaux, au détriment du noyau domestique.

D'ailleurs, au sein même du noyau familial la proportion d'individus mobiles augmente lorsque l'on s'attache au seul groupe des petits-enfants.

La mobilité résidentielle des individus rend donc compte d'une population de jeunes et de célibataires. En retour, elle entretient un profil de cadets sociaux et leur dépendance éducationnelle et économique à l'égard des aînés des ménages. Loin d'être le fruit d'initiatives individuelles, elle renvoie d'abord aux contraintes résidentielles et domestiques des ménages : disponibilité des logements dans les cours, délégation des activités ménagères libérant éventuellement une main-d'œuvre féminine pour d'autres activités urbaines marchandes, moyens financiers susceptibles de couvrir les frais de scolarisation de certains de ces jeunes citadins. La circulation des cadets renvoie en outre aux ambitions ou aux stratégies de rang social des chefs de ménages et de leurs épouses, qui s'appuient en partie sur ce volant de population tournante (Bertrand 2001).

Parmi l'ensemble des dépendants familiaux interrogés à Accra plus précisément, 43 pour cent sont en effet mobiles (contre un taux de mobilité de 23 pour cent parmi les membres des noyaux familiaux). Plus généralement, plus les dépendants du ménage s'éloignent du cœur de la parenté (l'effectif des dépendants sociaux et économiques est cependant trop petit pour être vraiment significatif), plus ils manifestent une tendance à la mobilité individuelle.¹³ D'importants groupes de dépendants familiaux apparaissent ainsi fortement renouvelés : celui des neveux et nièces a progressé de 6 pour cent en un an (celui des cousins de 22 % du fait d'effectifs plus modestes). Seuls les frères et sœurs (tout comme les bonnes dans la catégorie des dépendants économiques) présentent un *turn over* à bilan nul, mais qui ne signifie pas, loin s'en faut, défaut de mobilité.

Les individus entrants affichent les âges moyens les plus jeunes de l'échantillon (17 ans en 2001), derrière les individus sortants (23 ans en 2000) et les stables. Ces cadets sociaux sont donc tout particulièrement redevables de l'accueil de tuteurs plus âgés au sein du ménage. Ils sont célibataires à 63 pour cent et le taux de célibat plafonne à 83 pour cent des individus classés comme frères ou sœurs, également très concernés par la mobilité, alors que moins de 11 pour cent des chefs de ménage n'ont jamais été mariés. Cette immaturité sociale va donc de pair avec une certaine volatilité résidentielle.

Mais le changement de résidence reste bien le fait d'individus encore peu expérimentés face aux contraintes et aux opportunités urbaines. Les itinéraires géographiques¹⁴ les montrent plus tributaires des décisions externes qu'acteurs de choix véritablement maîtrisés. Les individus mobiles sont en effet plus souvent nés dans la région capitale (45 % d'entre eux) que les membres des ménages tout en entier mobiles (41 % de non-migrants). Sans doute du fait de leur jeunesse, les premiers sont davantage liés que les seconds à une mobilité interne à la grande ville et à une circulation entre ménages apparentés sur différents sites du Grand Accra. Si les frères et sœurs comptent encore de fortes proportions de migrants, comme les chefs de ménage et épouses (respectivement 65 et 68 % d'entre eux), ce sont les petits-enfants qui présentent les origines les plus urbaines, plus encore que les enfants

(respectivement 79 et 72 % de natifs de la région capitale). D'une génération à l'autre, les circulations familiales semblent se déplacer d'une mobilité principalement externe à une mobilité plus interne.

Du remaniement à court terme des ménages stables...

Dans quelle mesure le flux des individus a-t-il transformé les ménages stables ? En changeant d'unité d'analyse, on s'appuie de nouveau sur la composition, en 2000 puis en 2001, des 654 ménages de deux personnes ou plus : ceux dont tous les membres ont été stables, sans entrée, ni sortie, ni changement de chef de ménage ; ceux qui ont enregistré au moins un mouvement ; ceux enfin dont les liens sociaux ont été remaniés du fait de la sortie et du changement de chef de ménage.

En fait 70 pour cent des ménages stables ont conservé la même taille entre 2000 et 2001 (ce qui n'exclut pas les entrées et les sorties). Le fait essentiel, pourtant, est qu'un tiers des ménages stables a enregistré au moins un mouvement : 199 ménages avec une modification de taille, 19 sans. Les ménages à solde positif sont plus nombreux que les ménages à solde négatif, ce qui concourt à l'accroissement démographique global de l'échantillon. Par ordre décroissant, les remaniements les plus importants sont : une entrée (76 ménages), une sortie (53 ménages), deux sorties (17 ménages), une entrée/une sortie (17 ménages) et seize ménages impliqués dans des flux plus importants.

Mais ces remaniements ne se distribuent pas de manière homogène dans l'espace urbain. Les plus importants proviennent des ménages qui s'étaient déjà montrés les plus élargis. Le statut d'occupation et le type d'habitat des ménages continuent d'apparaître discriminants.

Tableau 4.8 : Remaniement des ménages et logements du Grand Accra

Types de ménages, caractéristiques des logements	% ayant changé d'effectif en un an
Noyau familial seulement	23,2
Noyau + dépendants	49,7
<i>Statuts d'occupation</i>	
Usufruitiers et hébergés	26,1
Locataires	30,6
Propriétaires individualisés	42,2
<i>Types d'habitat</i>	
Chambres en cour	26,6
Appartements en <i>flat</i>	42,1
Maisons indépendantes	47,9
<i>Taille du logement</i>	
Logements 1 pièce	21,9
Logements 2 pièces	32,8
Logements 3 pièces	47,7
Logements 4 pièces ou plus	40,8
Total	30,4

Source : HPRM, 2000-2001.

De ces écarts provient l'explication que ce sont encore les ménages les mieux logés dans les zones de Tema Community V et de New Gbawe qui enregistrent les plus forts taux de changement de taille entre 2000 et 2001, tandis que les quartiers de Teshie et Dodowa se retrouvent moins affectés par les remaniements de composition. Ce sont bien la taille des logements et le niveau de vie de leurs occupants, susceptibles de stimuler cette circulation, qui rendent compte des dégradés de valeurs.

Outre ces variations d'effectifs, le détail des remaniements est finalement envisagé à travers 78 ménages qui ont surtout changé de composition (12 % des ménages stables). Les principaux cas de figure renvoient tantôt au processus de nucléarisation, tantôt à celui d'élargissement relatif. Mais les ménages restreints au noyau familial en 2000 sont bien proportionnellement les moins concernés par les changements de composition en 2001. Au contraire, plus le ménage est initialement ouvert (au point que ses dépendants sont au moins aussi nombreux que les membres du noyau familial), plus il se révèle un an plus tard affecté par un changement de composition. Les ménages les plus petits et les plus resserrés sont à l'inverse les moins enclins à s'élargir et à se transformer. Respectivement 6 et 3 pour cent des ménages de Teshie et de Dodowa ont changé de structure en 2001, tandis que 19 pour cent de ceux de Tema Community V et 24 pour cent de ceux de New Gbawe sont apparus remaniés. Le gradient de ces recompositions rappelle ainsi celui des cours, des appartements et des maisons indépendantes.

... *Au plus long terme biographique*

La perspective biographique confirme à plus long terme les enjeux de la mobilité et la prégnance des cadres familiaux qui l'orientent.

L'analyse des trajectoires résidentielles reconstituées auprès des seuls adultes enquêtés s'appuie désormais sur une question ouverte concernant les motifs de mobilité, causes de départ d'un lieu de vie ou d'entrée dans le suivant. Le corpus des 6 474 séjours résidentiels a d'abord fait l'objet d'un traitement en statistique textuelle sous le logiciel Alceste. Des six classes de motifs résultantes on étudie alors les poids respectifs et l'enchaînement chronologique dans chaque itinéraire. Un retour à la forme textuelle détaillée permettra ensuite de préciser les rapports de parenté qui jalonnent voire président à la circulation des individus durant leur jeunesse puis durant leur maturité.

Argumentaires de la mobilité : le marché versus la famille ?

D'un logement à l'autre, l'analyse textuelle distingue d'abord la classe I *followed a relative* (suivi d'un parent) qui exprime l'impact spécifique de la famille sur les déménagements. Le fait d'être appelé à migrer par un parent, d'en suivre un autre dans ses pérégrinations propres ou encore de profiter de l'hébergement d'un tuteur, est un fait bien connu dans l'étude des processus d'insertion urbaine en Afrique. Plutôt sociale, cette raison rappelle les cas de figure rassemblés dans une seconde classe de motifs : *back to family house or hometown* (reparti dans la communauté d'origine). En cas d'aléas migratoires, de déboires conjugaux et de mauvaises passes

professionnelles, on souligne alors la force des appartenances lignagères et des ancrages territoriaux qui sont rapportés, dans cette Afrique du Golfe de Guinée, aux terroirs d'origine, aux logiques d'autochtonie ainsi qu'aux prérogatives foncières revenant à tout « natif » par ses ancêtres. Ces étapes signalent des replis conjoncturels ou un refuge de fin de vie. Enfin, le fait de suivre son mari constitue le troisième volet de l'argumentaire social lié à la mobilité géographique, que les épouses en cause soient restées mariées au moment de l'enquête ou non, avec le même conjoint ou non.

À ces motifs s'opposent deux séries d'argumentaires marchands : raisons liées au travail, aux opportunités de l'emploi ou aux malchances professionnelles, d'une part ; obligations liées au logement urbain, aux offres immobilières et au ballottage de nombreux locataires entre des propriétaires bailleurs de plus en plus exigeants, d'autre part. Enfin, les motifs liés à la scolarisation témoignent de l'impact des missions religieuses dans l'offre éducative ghanéenne et de la nécessité, dès l'époque coloniale, de se rapprocher des chefs-lieux les mieux dotés. Mais en la matière, les références aux *boarding schools* (pensionnats) n'excluent pas l'opportunité d'un hébergement familial.

Cette typologie a donc été appliquée à l'ensemble des mobilités, hors et dans la Région du Grand Accra, rurales et urbaines, nationales et internationales, de façon à ne pas amputer les itinéraires aujourd'hui citadins de leurs épisodes de jeunesse. On se limitera cependant aux étapes postérieures au lieu de naissance et aux 5 078 causes associées à ces changements de résidence. Le travail apparaît alors comme le principal facteur de déménagement avec 27 pour cent des motifs exprimés. Dans les hypothèses classiques de la mobilité, la recherche d'un emploi est plus souvent attribuée aux flux d'origines externes à la ville, tandis que la mobilité intra-urbaine est davantage rapportée aux orientations du marché du logement. Celui-ci apparaît bien en retrait (17 % des motifs), dans des proportions comparables à certains motifs sociaux. Les causes liées au fait de suivre un parent ou un époux se suivent en effet dans un mouchoir de poche. Enfin, les causes liées à la scolarité (étapes de jeunesse) et au refuge en cas de problème (difficultés associées à la maturité) représentent à elles deux un déménagement sur cinq. Au total, les changements liés aux opportunités sociales représentent une majorité de situations aux différentes étapes du cycle de vie. Plus directement économiques, les modalités du travail et du logement concentrent une minorité relative de 44 pour cent des déménagements.

L'intrication des deux registres dans les filières d'insertion urbaine

La dualité des argumentaires marchands et familiaux n'est pourtant que relative. On le vérifie avec l'âge à l'étape résidentielle dans le cursus biographique. Dans les classes des 1-9 ans et 10-19 ans, le fait de suivre un tuteur représente 57 pour cent et 29 pour cent des causes de mobilité. L'importance de ce motif ne cesse ensuite de diminuer : de 10 pour cent des déménagements chez les 20-29 ans à moins de 1 pour cent chez les plus de 50 ans. À l'inverse, la sécurité familiale du *hometown* (communauté d'origine des parents et des ancêtres) progresse avec l'âge, jusqu'à atteindre 29 pour cent des mobilités intervenant à plus de 50 ans et d'en devenir la principale cause après 60 ans (contre moins de 7 % entre 10 et 30 ans).

La force de la parenté serait-elle alors d'encadrer, en amont et en aval des trajectoires biographiques, d'autres épisodes mieux inscrits dans les nécessités économiques ? C'est en travaillant sur la succession de séquences de mobilité, individu par individu, que l'on exploite véritablement la dimension longitudinale de l'enquête. Après élimination des troncatures de fin d'itinéraires, on se concentre sur les étapes résidentielles véritablement achevées et sur l'enchaînement des causes de mobilité. Le tableau suivant se limite aux huit segments d'itinéraires les plus nombreux. Les plus importants sont des segments de répétition d'une même raison d'une étape à la suivante. Mais on distingue également des enchaînements matrimoniaux et l'impact des trajectoires de jeunesse qui font intervenir le lieu de naissance et le fait de suivre un tuteur.

Tableau 4.9 : Enchaînement des causes de mobilité

Segments d'itinéraire	Total	%
travail, emploi → travail, emploi	557	11,0
naissance → suivi d'un parent	444	8,7
suivi du mari → suivi du mari	357	7,0
naissance → travail, emploi	355	7,0
naissance → scolarisation	317	6,2
suivi d'un parent → suivi d'un parent	305	6,0
travail, emploi → logement	283	5,6
logement → logement	274	5,4

Source : HPRM, 2000-2001.

La distribution de ces segments selon le rang du séjour dans l'itinéraire montre alors qu'aux trois segments liés exclusivement à l'amont de l'itinéraire (mobilité depuis le lieu de naissance) s'opposent les segments qui prennent place une fois le lieu de naissance quitté. La répétition du fait de suivre un parent perd alors progressivement de son importance, tandis que la succession de motifs économiques marque davantage l'aval des itinéraires les plus longs : travail → logement, travail → travail, et surtout logement → logement ! Tout au long de sa vie, un même individu peut donc dépasser l'opposition des facteurs économiques et des orientations familiales en faisant l'expérience de segments de jeunesse (suivre un parent, scolarisation), puis d'itinéraires de maturité (du travail au travail, du travail au logement, le fait de suivre un mari pour les femmes), et enfin de marqueurs du vieillissement (du logement au logement, le retour dans la communauté lignagère).

Prégnance des parentèles

Les données qualitatives collectées lors de l'enquête fournissent une information détaillée sur les contours de la parenté sollicitée aux différents points de l'espace de vie. On se limite ici au texte relevé dans trois des six classes de motifs. Sur tous les

motifs formulés dans les types « scolarisation », « travail, emploi » et « suivi d'un parent », près des quatre cinquièmes précisent les circonstances des déménagements en faisant explicitement référence à une relation sociale. La mention de tuteurs variés est donc loin de ne concerner que les argumentaires sociaux.

Tableau 4.10 : Cause de mobilité et tutorat social

Cause de mobilité	Effectif	Référence à un tutorat		Tuteur familial	
		effectif	%	effectif	% par rapport à l'ensemble des tuteurs
Scolarisation	671	421	62,7	408	96,9
Travail, emploi	1 380	1 000	72,5	483	48,3
Suivi d'un parent	957	957	100,0	930	97,2
Total	3 008	2 378	79,1	1 821	76,6

Source : HPRM, 2000-2001.

Ce patronage des mobilités est bien pour l'essentiel celui de la famille, même lorsqu'il s'agit de s'orienter sur le marché du travail. Lorsque tel n'est pas le cas, mention est faite du recours à un employeur, de l'intervention d'amis ou d'une solidarité d'église. Dans les cas où plusieurs tuteurs sont cités à la même étape résidentielle, on limite l'analyse au principal.

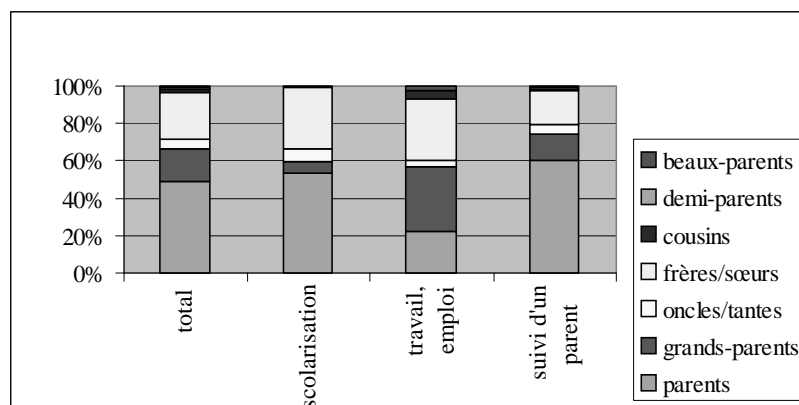
Insistons d'abord sur l'importance des femmes dans cette mobilisation de la parenté (la moitié des tuteurs dont le sexe est identifié) car elle fait écho à celle des filles parmi les individus assistés dans leur mobilité. Parmi leurs tuteurs, les protégées mentionnent en effet le soutien de femmes dans 69 pour cent des cas, tandis que les hommes font référence à d'autres hommes dans 70 pour cent des explications qu'ils donnent.

L'approche biographique révèle en outre un poids des collatéraux (44 % des tuteurs familiaux) beaucoup plus fort que ne le suggérait l'analyse transversale des pratiques d'accueil à Accra : oncles/tantes et frères/sœurs principalement (cousins secondairement) relaient massivement les ascendants directs (54 %) dans leur fonction d'hébergement. Parmi ceux-ci, on note d'ailleurs que le soutien spécifique du père est souvent distingué de celui de la mère en propre (ce dernier étant moitié moins représenté), ce qui traduit des résidences non communes du fait de séparations ou de migrations indépendantes. La proportion s'inverse dans la génération des grands-parents (5 %) où les tutrices sont près de trois fois plus nombreuses que les grands-pères.

C'est dans la génération des oncles et des tantes que la relation entre le sexe des cadets et celui des tuteurs est la plus manifeste, faisant la part belle aux femmes chez les seconds et aux filles chez les premiers. Ce n'est plus le cas chez les collatéraux de la même génération : les frères l'emportent sur les sœurs parmi les tuteurs tandis que les garçons l'emportent sur les filles parmi les cadets assistés. Les grands-parents et les oncles et tantes manifestent donc une majorité de femmes, tandis que les parents et les frères et sœurs manifestent une majorité d'hommes parmi les tuteurs comme parmi leurs cadets.

Enfin, les types de soutiens font varier ces réseaux familiaux : pères et mères l'emportent de loin dans le fait de suivre un parent, surtout en cas de désunions, alors qu'ils sont beaucoup plus discrets dans la filière du travail. L'aide des grands-parents est ici plus décisive (un tiers des tuteurs identifiés) – de même que sont sur-représentés les tutorats moins centraux des beaux-parents et des cousins – alors qu'elle est marginale dans la mobilité liée à la scolarisation. C'est ici, et en matière de travail, que le soutien des frères et sœurs atteint son taux record, alors qu'il est deux fois moindre dans le fait de suivre un parent (18 %). La force des réseaux familiaux est donc précisément de chevaucher les argumentaires marchands de la mobilité et de ne pas se cantonner dans un registre *a priori* social.

Figure 4.3 : Types de tuteur et de tutorat dans la mobilité



Source : HPRM, 2000-2001.

Elle reste cependant traversée d'une ambivalence de fond, dont témoigne le détail des récits. Le registre attractif de la solidarité s'y oppose en effet fréquemment à celui de contraintes réelles à l'égard desquelles il convient au contraire de s'éloigner. Ce type de tension discursive ressort particulièrement des motifs liés au marché du logement en ville, même à l'échelle de parcours individuels. L'opportunité de profiter d'un parent déjà logé en ville – y compris la maison familiale de l'épouse – met en jeu des énoncés du type : *"I went to stay with my uncle who offered me free accommodation"*. Mais une aspiration bien récurrente, *"to be on my own"*, ne pousse pas moins ceux qui le peuvent à sortir des maisons familiales congestionnées pour entrer, au prix d'efforts financiers importants et d'avances locatives de plusieurs années, dans d'autres maisons où l'anonymat est mieux garanti, où la soumission aux aînés est relâchée et où les obligations familiales et les quémandeurs de toute sorte sont mis à distance. C'est ici que « le futur de la petite famille » est mis en scène – *"to live with wife and take care of children"* – à condition de s'éloigner des pressions de la grande famille – *"wanted to*

separate myself from brothers” – ou de les contrôler par un accueil sélectif de dépendants familiaux. Près d’un quart des réponses données dans les motifs du logement valorisent en effet ce besoin d’autonomie et l’avantage comparatif de la location ; une proportion plus faible exprime les compromis parfois trouvés entre sortir d’une cour d’usufruitiers et rester quand même proche d’un parent en particulier. Étape obligée d’une véritable entrée dans l’âge adulte et dans le temps des responsabilités individuelles, préparatifs du mariage, solution improvisée du fait d’un tuteur défaillant, quête de liberté et d’indépendance, fuite de conflits : telles sont les principales circonstances d’où ressortent tantôt des initiatives de célibataires, tantôt le confinement de noyaux parents-enfants dans des logements d’une pièce unique.

Conclusion

Des ménages relativement petits mais un rôle marqué des tutrices dans l’accueil et la circulation de dépendants familiaux sont les caractéristiques essentielles du cas ghanéen au regard des pratiques résidentielles observées quelques années auparavant, selon un même protocole d’enquête, dans la capitale du Mali. Les choix méthodologiques et le cheminement analytique retenus à Bamako ont en effet influencé l’interprétation des spécificités ghanéennes en orientant l’explication sur la donne résidentielle propre à la ville. L’observation de terrain a donc privilégié les effets de contextes généraux et les effets d’environnements locaux.

Tant dans les relations internes aux ménages que dans leurs recompositions sous l’effet de la mobilité résidentielle, le milieu urbain manifeste son importance en agençant contraintes et opportunités marchandes au cœur d’un réseau plus large de lieux de séjour ou d’étapes migratoires. Les arguments matériels de la sécurisation communautaire, ou au contraire de la montée en force de l’individualisation (Marie 1998), font apparaître les villes comme de véritables milieux incubateurs des dynamiques familiales, et pas seulement comme le support neutre du changement culturel. À Accra, la taille et la disponibilité des logements constituent la première limite ou la condition essentielle des pratiques d’accueil, selon une distribution fragmentée de ces pratiques dans l’espace métropolitain. L’apport des collectes longitudinales se révèle donc décisif pour introduire la perspective des mobilités résidentielles, décloisonner la perspective des ménages-logements et restituer l’impact des collectifs familiaux dans des flux complexifiés.

En passant de la cour comme stock de logements disponibles pour le flux des ménages, au ménage comme premier contexte du flux d’individus mobiles, l’étude s’inscrit dans des perspectives déjà tracées dans la Côte d’Ivoire voisine et plus généralement en Afrique de l’Ouest : celles des contraintes économiques pesant sur la taille des ménages et du pluralisme familial (Antoine et Herry 1983 ; Vimard 1993). Nourri au Mali par une fécondité encore forte et dans les deux capitales par la circulation résidentielle des jeunes, l’élargissement des ménages était rapporté ici à des positions d’ainesse (Bamako), là aux besoins sociaux et aux moyens économiques de classes moyennes étroitement localisées dans l’espace urbain (Accra). Les premières comme les seconds démentaient l’évolutionnisme souvent lié au schéma

de nucléarisation familiale ou le culturalisme encore associé à la perspective de l'individualisation. Travailler sur la ville à partir d'une diversité fine de milieux locaux offrait les meilleures garanties pour éviter de tels excès théoriques. Du fait d'un habitat plus varié dans la capitale ghanéenne que dans celle du Mali, la complexité métropolitaine a donné à Accra davantage d'arguments à « l'effet parc immobilier » de ces logiques familiales composites.

Notes

1. Mise en œuvre par Monique Bertrand, cette enquête est redevable d'un accueil en détachement à l'Institut de Recherche pour le Développement (1999-2003) et d'un accueil en expatriation à l'université du Ghana (Legon), Department of Geography and Resource Development (2000-2001).
2. Ce chapitre reprend les réflexions développées dans notre contribution au Colloque Familles au Nord, Famille au Sud (Marseille, 23-26 juin 2003, AUT, Université de Provence-LPE, IRD) : « Familles urbaines du Ghana : circulation des cadets, positions résidentielles des aînés », 16 p.
3. En arguant notamment du fait qu'ils continuaient de détenir les « papiers du terrain » et le livret fiscal de l'ensemble des membres de la cour. L'éclatement des pratiques alimentaires et des consommations électriques de ces résidents, autour de budgets et de compteurs séparés, justifiait le remplissage de questionnaires distincts pour ces différents ménages. Mais il était présenté comme un argument secondaire par les chefs de ces « grandes familles ».
4. Toutes les données concernant le Grand Accra et présentées dans les tableaux ci-dessous se réfèrent à la même source.
5. L'enquête portait sur 539 ménages et 3 220 individus.
6. Ménages stables : 6,3 et 6,4 personnes en 1993 et 1994 ; sortants : 3,7 personnes en 1993 ; entrants : 3,2 personnes en 1994.
7. Le dernier recensement malien de 1998 ne déroge pas à la sécheresse sociologique du précédent (1987) en ne retenant que six modalités concernant le « lien de parenté avec le chef de ménage » : épouse ou époux, fils ou fille, père ou mère, frère ou sœur, autre parent, et sans lien de parenté. Bien que plus détaillé en la matière, le dernier recensement ghanéen maintient ce type de limites. Les relations au sein des ménages sont également rapportées au seul chef de ménage et classées en dix types : Head, Temporary Head, Spouse, Child, Parent/Parent in-Law, Grandchild, Other relative, Non-relative, Group quarters/Outdoor Sleeper. On déplore surtout le manque d'exploitation des données sous la forme d'analyses de composition et de tableaux croisés.
8. 78 pour cent des plus de 12 ans sont célibataires dans ce groupe.
9. 28 pour cent des ménages enquêtés à Accra ont une femme pour personne de référence, contre 11 pour cent à Bamako.
10. Parmi les femmes à la tête de leur ménage, moins du tiers le sont du fait du veuvage ; la grande majorité l'est après une séparation ou un divorce, à cause de la migration du conjoint ou encore de la séparation coutumière des logements des conjoints dans la société ga.

11. Les positions résidentielles des ménages seront examinées plus en détail dans le chapitre suivant de l'ouvrage. Principalement usagers et locataires, les ménages résidant dans l'habitat de cour (3 personnes en moyenne en 2000) ressortaient plus petits que ceux des maisons individuelles et des appartements en immeubles collectifs (respectivement plus et près de 5 personnes). Pas plus qu'à Bamako, l'hypothèse d'un lien entre l'accroissement des positions économiques et la nucléarisation résidentielle des ménages n'est vérifiée à Accra.
12. Comme à Bamako dans la décennie précédente, les ménages stables se sont montrés plus chargés que les ménages mobiles, de même que les ménages sortants apparaissaient en 2000 plus grands que les ménages entrants en 2001.
13. C'est typiquement le cas des bonnes hébergées par leurs employeurs. Sur les 40 rencontrées, 10 sont restées stables entre 2000 et 2001, 6 ont déménagé avec leur employeur et 24 ont quitté ou rejoint dans l'année le ménage stable dans lequel elles n'ont été listées qu'une seule fois.
14. Parmi ces entrées dans l'échantillon des ménages stables, l'essentiel relève bien d'un réel flux géographique puisque les naissances enregistrées entre 2000 et 2001 ne représentent que 18 pour cent du mouvement total. Les décès ne comptent que pour 3 pour cent des sorties.

Références bibliographiques

- Addai-Sundiata, H., 1995, *Family dynamics and residential arrangements in Ghana*, University of Ghana, FADEP Technical Series, N° 4, Legon, 111 p.
- Antoine, Ph., Herry, Cl., 1983, « Urbanisation et dimension du ménage. Le cas d'Abidjan », *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines*, Vol. XIX, N° 3, pp. 295-310.
- Ardayio-Schandorf, E., ed., 1996, *The Changing Family in Ghana*, University of Ghana, FADEP, Accra: Legon/Ghana Universities Press, 245 p.
- Bertrand, M., 2000, « Mouvement résidentiel à Bamako : mobilité structurée, circulation fragmentée dans l'espace urbain » et « Bamako (Repères comparatifs pour les 19 métropoles) », in Dureau, F. et al., eds., *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris: IRD et Anthropos/Economica (Collection Villes), pp. 155-163 et 433-441.
- Bertrand, M. et Delaunay, D., 2005, *Housing Practices and Residential Mobility in the Greater Accra Region, 2000-2001*, Legon: IRD/University of Ghana.
- Bertrand, M. (dir.), 2001, « Femmes et développements urbains au Mali », Rapport final APN-CNRS, *Construction spatiale du fait social*, UMR 6590 CNRS, CRESO-Université de Caen, multig, 151 p.
- Dureau, F., 2002, « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », in Lévy, J.-P., Dureau, F. (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités en question*, Paris: L'Harmattan (Habitat et sociétés), pp. 355-383.
- Ghana Statistical Service, 1995, *1984 Census: Analysis of Demographic Data, Preliminary Analysis Reports*, Republic of Ghana, Accra, Vol. 1, 243 p.
- Ghana Statistical Service, 2000, *2000 Population & Housing Census, Provisional Results*, Republic of Ghana, Accra.
- Ghana Statistical Service, 2002, *2000 Population & Housing Census. Summary Report of Final Results ; Special Report on 20 Largest Localities*, Republic of Ghana, Accra, 62 and 79 p.

- Gibbal, J.-M., 1974, *Citadins et villageois dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan*, Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble / Paris, Maspero, 398 p.
- Le Bris, E., Marie, A., Osmont, A., Sinou, A., 1987, *Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé*, Paris: L'Harmattan (Villes et entreprises), 268 p.
- Marie, A., 1997, « Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine », in Pilon, M. et al., dir., *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Études du CEPED N°15, pp. 279-299.
- Marie, A., ed., 1998, *L'Afrique des individus*, Paris: Karthala (Hommes et sociétés), 440 p.
- Pilon, M., Locoh, Th., Vignikin, E., Vimard, P., dir., 1997, *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Études du CEPED N° 15, Paris: CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, 402 p.
- Vimard, P., 1993, « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest », *Revue Tiers-Monde*, Vol. XXXIV, N° 133, pp. 89-115.